

SAINT-MAURICE



INFO

JUIN
2020

Igor Semo
réélu

maire de Saint-Maurice



<i>Instants</i>	4
<i>Ça fait l'actu</i>	6
<i>Grand angle</i>	8
<i>Témoignages</i>	16
<i>Portrait</i>	18
<i>Pharmacies</i>	19
<i>État civil</i>	19

LUNDI 15 JUIN à 19h

Conseil municipal

Espace Delacroix (accès limité)

MERCREDI 17 JUIN

Permanence CIDFF

Sur rendez-vous au 01 45 18 82 10

Mairie de Saint-Maurice

JEUDI 18 JUIN de 14h à 19h

Don du sang

Espace sportif « le Verseau »

30 bis rue du Maréchal Leclerc

À PARTIR DU 22 JUIN

2^e phase des travaux d'assainissement

Rue du Maréchal Leclerc (du n°76 au n°104 bis)

JUIN / JUILLET

Distribution des masques du Département

LUNDI 6 JUILLET à 18h

Permanence de votre Député Michel Herbillon

Mairie de Saint-Maurice

AGENDA

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par la **direction de la communication de la Ville de Saint-Maurice.**

55 rue du M^e Leclerc - Saint-Maurice

01 45 18 82 10

www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice - Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobe Stock- Service Communication - Mathieu Génon.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution.

Nombre d'exemplaires : 8600.



www.ville-saint-maurice.com

<http://www.facebook.com/VilledesaintMaurice>

<https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur.

Ne s'inscrire qu'une seule fois.

Application mobile gratuite sur les stores.

ÉDITO

Je tiens à exprimer mon émotion, ma reconnaissance et le sentiment de responsabilité qui m'habite alors que, pour la deuxième fois, il m'est confié la lourde responsabilité d'être le premier magistrat de notre ville. Je suis sensible à la confiance que mes collègues du Conseil municipal, en particulier le sénateur Christian Cambon, mon prédécesseur, viennent de m'accorder. Je les en remercie, ainsi que notre député Michel Herbillon et la population qui ont apporté leur soutien à la liste « Union pour Saint-Maurice » dès le 1^{er} tour, le 15 mars.

Je m'adresse également aux électeurs des deux autres listes ainsi qu'aux nombreux abstentionnistes pour leur dire que je compte agir en tant que maire de toutes les Mauritiennes et de tous les Mauritiens. L'action municipale sera contrôlée et débattue chaque mois dans votre magazine. En effet, chacune des trois listes représentées au Conseil municipal disposera du même espace d'expression, quel que soit le score obtenu lors du scrutin.

Nous allons maintenant pouvoir mener à bien notre projet de ville, soit 130 engagements à tenir. Dès à présent, vos élus sont à pied d'œuvre pour le décliner en priorité par la création de maisons de santé et d'une mutuelle communale de santé pour nos habitants, la promotion de la culture par la réouverture du Capitole, le renforcement de la Police municipale et de la lutte contre la violence faite aux femmes, de nouvelles initiatives en faveur de la démocratie locale participative et du développement durable. Dans un contexte financier très difficile, il nous faudra être imaginatifs et ouverts aux partenariats.



Nous vous en rendrons compte par différents moyens dont votre magazine municipal que vous découvrirez dans sa nouvelle formule, plus aérée, claire et compréhensible.

Enfin, Je tiens à dédier mon élection à ma famille et à mes parents en particulier. Venus d'Europe de l'Est, ils ont été accueillis après-guerre par une France généreuse et fière de ses valeurs. Ils m'ont appris cette magnifique devise qui nous réunit et nous oblige à nous dépasser : Liberté, Égalité et Fraternité.

Alors je voudrais profiter de cette tribune pour dire merci à Saint-Maurice, merci à la République et merci à la France !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre maire
www.facebook.com/igor.semo



MERCI CATHERINE !

Catherine Tullio, la responsable du Relais des Assistantes Maternelles, a pris sa retraite début juin. Pendant 11 ans, elle a accueilli avec bienveillance et gentillesse les assistantes et les enfants. Très professionnelle et novatrice, elle a participé à la création de la Maison de la Petite Enfance et du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents), mis en place les rencontres intergénérationnelles avec la résidence des Acacias et les séances de bébés lecteurs avec la médiathèque. Souhaitons-lui une jolie retraite !



Le Département a offert 250 tablettes à destination des seniors résidant en EHPAD ou en résidence autonomie. Krystina Béhêtre, Maire-adjointe chargée des solidarités et des seniors, accompagnée par Hervé Gicquel, Maire de Charenton et Conseiller Départemental du Val-de-Marne, les ont distribuées pendant le confinement. Un outil bien utile pour aider les personnels à maintenir le lien entre les personnes âgées et leur famille. Une belle initiative.

DES TABLETTES POUR LES SENIORS



Les apiculteurs ont enfin pu reprendre le chemin du rucher. Toutes les colonies sont actives et très productives. 3 nouvelles hausses ont été posées, ce qui porte leur nombre à 14, un record pour le miel de printemps ! De nouvelles fleurs mellifères ont été plantées sur le terrain. Pour compléter le rucher, un superbe essaim vient d'être capturé dans un arbre près du centre sportif. Encore un peu plus de miel

mauricien en perspective !

LES HAPPY-CULTEURS REPRENNENT DU SERVICE !



INSTANTS

RENDEZ-VOUS JURIDIQUES

La permanence juridique du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles a ouvert en juin à la mairie. À cette occasion, le Maire a reçu Madame V. Dubayle, Présidente du CIDFF de Créteil, accompagnée de deux juristes. Hélène Coupé, Maire-adjointe chargée de la citoyenneté, de la médiation et de la lutte contre les violences faites aux femmes, et Christine Arnould, directrice des Solidarités, étaient présentes également. La juriste vous accueille un mercredi sur deux sur rendez-vous au 01 45 18 82 10 ou auprès du standard de l'Hôtel de Ville.



MOBILISATION

LE PARISIEN



Non à la disparition des cahiers départementaux du Parisien !

La direction nationale du journal *Le Parisien* envisage de supprimer les cahiers d'information départementaux afin de se limiter à un cahier unique pour l'Île-de-France et l'Oise. Ce dispositif, mis en place pendant le confinement, pouvait se comprendre dans cette période d'exception, mais ne se justifie plus aujourd'hui.

Ces pages sont alimentées chaque jour en informations locales et permettent de connaître la vie politique, économique ou culturelle de chaque département.

Le conseil du Territoire Paris Est Marne&Bois s'est prononcé à l'unanimité contre la perspective de cette suppression sur proposition d'Igor Semo, vice-président du Territoire.

Le maire exprime également son soutien aux journalistes et aux rédactions qui se battent pour l'information. Un vœu sera proposé au Conseil municipal du 15 juin pour un retour immédiat des éditions départementales du Parisien, seul média papier destiné au grand public et qui couvre l'actualité locale.

Pétition disponible sur <https://www.change.org/p/bernard-arnault-pour-un-retour-immédiat-des-éditions-départementales-du-parisien>

ASSAINISSEMENT

LANCEMENT DE LA 2^e PHASE des travaux d'assainissement rue du M^{al} Leclerc



Dans le cadre de la dépollution de la Marne, le Territoire Paris Est Marne&Bois débutera la 2^e phase des travaux d'assainissement rue du Maréchal Leclerc.

Ces travaux visent à éliminer les rejets d'eaux usées dans le Bras de Gravelle avec en vue, notamment, la reconquête de la baignade en Marne.

ZONES CONCERNÉES :

- du n°76 au n°80 du 22 juin au 12 juillet 2020,
- du n°86 et n°104 bis du 15 juillet au 31 août 2020.

POUR LE BON DÉROULEMENT DES TRAVAUX :

- la circulation routière sera restreinte avec la mise en place d'alternat ;
- la circulation piétonne sera déviée sur le trottoir opposé au chantier ;
- le stationnement sera neutralisé devant chaque zone de chantier ;
- les arrêts de bus de part et d'autre du passage piéton situé au droit du n°112 seront déplacés.

MASQUES

DISTRIBUTION DE MASQUES par le Département



Le Conseil Départemental a commandé 1 500 000 masques en tissu pour chaque Val-de-Marnais et Val-de-Marnaise. Ils seront distribués fin juin début juillet à Saint-Maurice.

Cette commande de masques grand public, lavables et réutilisables constitue une contribution du Département à la protection des Val-de-Marnais face au Covid-19 et complète l'effort de la Ville dans cette situation inédite.

Ces masques, conformes à la norme Afnor spec S76-001, ont été fabriqués en France par la société *Les Tissages de Charlieu* (Loire) et ont fait l'objet de tests de performance par la Direction générale de l'armement, dont les résultats ont été soumis à l'Agence nationale de sécurité du médicament.

Les modalités de distribution seront communiquées ultérieurement.

ÉCOLES, CRÈCHES : un retour progressif mais continu

ÉCOLES

La Ville et l'Éducation nationale travaillent main dans la main pour organiser le retour progressif des écoliers. **Toutes les écoles de Saint-Maurice sont ouvertes et accueillent les élèves dans les conditions particulières définies par le Gouvernement**, sur un principe d'alternance et d'effectifs réduits. Si un cas de Covid-19 est détecté dans une école, celle-ci sera temporairement fermée le temps de mener une enquête épidémiologique et d'obtenir les recommandations de l'Agence Régionale de Santé.

Pour compléter l'offre d'accueil des enfants, et en concertation avec les services de l'Éducation nationale, **la Ville a mis en place le dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Civisme) à l'école maternelle Gravelle**. Ce mode de garde alternatif propose des activités sur le temps scolaire selon les capacités d'accueil et les moyens d'encadrement disponibles au sein de l'école. Les activités, encadrées par le personnel municipal, s'inscrivent dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement à l'école ou à la maison.



Le Maire Igor Semo, le Préfet du Val-de-Marne Raymond Le Deun, la directrice académique départementale, Guylène Mouquet-Burtin, le Sénateur Christian Cambon, les adjoints en charge de la scolarité et de la citoyenneté, Philippe Bourdajaud et Hélène Coupé, étaient présents pour la réouverture des écoles le 18 mai dernier.

CRÈCHES

Depuis le 18 mai, **les structures d'accueil de la petite enfance sont ouvertes au public** dans la limite de dix enfants par section et selon la disponibilité effective du personnel. Après deux mois confinés, plusieurs tout-petits Mauritiens ont donc retrouvé le chemin de la crèche. Une évolution parfois importante du développement des enfants a été constatée. Certains ne marchaient pas à leur départ en mars ! Malgré le respect scrupuleux des règles sanitaires, les enfants continuent de s'épanouir et de s'émerveiller en jouant, en participant à des activités variées et en interagissant avec leurs camarades et les adultes.

L'ENFANT AU CŒUR DE LA MUNICIPALITÉ

Lors de la période de confinement tout comme à l'heure de la reprise du chemin de l'école, les équipes d'animation, les personnels de service et de restauration, les gardiens d'écoles se sont formidablement mobilisés dans un élan commun, afin de garantir la sécurité sanitaire des enfants. Chacun a bousculé son organisation et ses repères et s'est associé à la mise en œuvre

complexe de la reprise de l'école. Selon les différentes configurations, certains agents ont changé de site temporairement et se sont adaptés à de nouveaux publics, de nouveaux fonctionnements et de nouveaux collègues. Un grand bravo à toutes les équipes pour le travail déjà accompli et à venir.

Renseignements auprès de l'accueil famille au 01 45 18 82 78.

Igor Semo réélu Maire de Saint-Maurice



Le Conseil d'installation de la nouvelle mandature s'est tenu le 28 mai à l'espace Delacroix en présence d'un public restreint en raison des mesures sanitaires imposées par la crise du Covid-19.

Igor Semo a été réélu Maire de Saint-Maurice avec 27 voix sur 33. La liste qu'il conduisait, « Union pour Saint-Maurice » ayant recueilli 60,99% des suffrages exprimés lors du 1^{er} tour des élections municipales. La liste « Mieux vivre Saint-Maurice » conduite par Patrick Grange, avec 20,34 % des suffrages exprimés, dispose de 3 sièges, et la liste « Saint-Maurice en commun » conduite par Claude Nicolas avec 18,67% des suffrages exprimés, dispose aussi de 3 sièges.

Lors de cette séance, le Conseil municipal a également procédé à l'élection des 9 adjoints au Maire.

La vidéo et l'intégralité des photos du Conseil municipal sont disponibles sur le site de la Ville.



Le Maire et les adjoints



Igor Semo
Maire



Claudine Dahan
1^{ère} Maire-Adjointe
chargée du logement
et des affaires
générales



Philippe Bourdajaud
2^e Maire-Adjoint
chargé des bâtiments,
de la vie scolaire,
de la jeunesse et du
jumelage



Krystina Béhêtre
3^e Maire-Adjointe
chargée des
solidarités et des
seniors



Thibault Vitry
4^e Maire-Adjoint chargé
de la vie commerciale,
de l'animation,
du développement
économique et de
l'emploi



Françoise Nolot
5^e Maire-Adjointe
chargée des sports
et de la culture



Michel Budakci
6^e Maire-Adjoint
chargé de
l'écodéveloppement,
de la transition
énergétique, de la
qualité de l'espace
public et des
commémorations



Pascale Chenne
7^e Maire-Adjointe
chargée de la petite
enfance, de la
famille, de la santé
et du handicap



Cédric Damien
8^e Maire-Adjoint
chargé des relations
sociales, de la vie
associative et du
numérique



Hélène Coupé
9^e Maire-Adjointe
chargée de la
citoyenneté, de la
médiation, de la
lutte contre les
violences faites aux
femmes

Les conseillers municipaux



Christian Cambon
Sénateur
Maire honoraire



Dominique Duroselle



Robert Archambault



Anani Amouzouvi-Atayi



Magdalena Amouretti



Pascale Fresne



Marie-Hélène Azoulay



Alain Rodriguez



Claire Delpech-Driant



Christine Beauchemin-Flot



Jean-Marc Taieb



Ismaël Chitou



Patricia Richard



Pascal Duray



Gilles Bas dit Troty



Sébastien Timpano



Émeline Deverly

Union pour Saint-Maurice



Patrick Baruel



Patrick Grange



Katia Lessault

Mieux vivre Saint-Maurice !



Claude Nicolas



Jean Loiseau



Mathilde Kaddour

Saint-Maurice en commun

INCIVILITÉS

JETS DE MASQUES dans les rues



Depuis le déconfinement, de nombreux masques sont jetés dans les rues. Ce geste d'incivilité met en danger les personnels en charge du nettoyage et les enfants qui pourraient les ramasser.

Les masques à usage unique sont à jeter dans les poubelles qui sont réparties sur l'ensemble du territoire. Chez vous, il est préconisé de les jeter dans un sac plastique dédié, qui doit être correctement fermé et conservé 24 heures avant de le mettre dans la poubelle des ordures ménagères.

Privilégiez, dans une démarche environnementale, les masques alternatifs en tissu. Ces derniers peuvent être lavés et utilisés plusieurs fois.

Respectons tous le travail des agents communaux qui mènent un combat journalier pour le bien-être de tous.

DÉMARCHES

URBANISME



Prolongation des délais d'instruction des dossiers d'urbanisme.

En application de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 modifiée relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'état d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, **le délai d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, des demandes de pose d'enseignes, des déclarations d'intention d'aliéner ainsi que des déclarations d'achèvement des travaux a été suspendu le 12 mars et a repris son cours le 24 mai 2020.**

Concernant les demandes déposées après le 12 mars : leur délai d'instruction n'a débuté qu'à compter du 24 mai dernier.

RENSEIGNEMENTS :

01 45 18 80 10 -

urbanisme@ville-saint-maurice.fr.

PRÉVENTION

MOUSTIQUE TIGRE



Les précautions à prendre afin de limiter sa prolifération.

Le Val-de-Marne fait partie des départements placés en vigilance rouge aux moustiques tigres. Pas de quoi paniquer, cela signifie que l'insecte est officiellement implanté et actif sur le territoire. Vecteur, dans certaines conditions, de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika, il convient d'être vigilant.

QUELQUES GESTES À ADOPTER

Pour l'empêcher de coloniser des petits réservoirs d'eaux stagnantes, il est recommandé de vider régulièrement l'eau contenue dans les coupelles sous les pots de fleurs, de ranger le matériel de jardin à l'abri de la pluie, de couvrir les récupérateurs d'eau et de nettoyer régulièrement les gouttières.

En parallèle, n'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien pour vous protéger, les moustiques tigres demandant généralement une protection adaptée.

2^e PHASE du déconfinement

Depuis le 28 mai, la France est entrée dans la phase 2 du déconfinement. L'Île-de-France est passée en zone orange et fait encore l'objet d'une vigilance particulière. Cette étape ne signifie pas le retour à la vie normale mais offre davantage de liberté même si la prudence reste de mise (à travers le respect des gestes barrières, la distanciation et le port du masque recommandés dans les espaces publics).

NOUVELLES MESURES

- Réouverture partielle depuis le 2 juin du **Conservatoire Olivier Messiaen** pour les cours de pratique individuelle conformément au décret n°2020-663 article 45.
- Réouverture depuis le 30 mai **des jardins et aires de jeux**.
- **Le marché Émile Bertrand** a retrouvé depuis le 9 juin ses jours d'ouverture habituels (mardi, vendredi et dimanche). Des mesures de protection restent en vigueur.
- Ouverture progressive du **Collège Edmond Nocard**. Tous les élèves ne sont pas revenus en présentiel du fait de la limitation du nombre d'élèves par classe. Les cours en ligne sont poursuivis.
- Ouverture des **terrasses des cafés et restaurants**. En soutien à ces acteurs économiques, la Ville travaille à la mise en place d'une opération d'extension des terrasses.



- Fin de l'interdiction de **déplacement** à plus de 100 km.

APPLICATION STOP COVID

StopCovid est une application qui permet de vous prévenir immédiatement si vous avez été en contact rapproché dans les derniers jours avec une personne que vous ne connaissez pas et qui vient d'être testée positive au COVID-19.

Je me protège

Si vous avez téléchargé l'application sur votre téléphone, vous êtes informé lorsque vous avez été en contact rapproché (à moins d'1 mètre de distance pendant au moins 15 minutes) avec une personne qui vient d'être testée positive et qui est aussi utilisatrice de l'application.

Je protège les autres

Si vous avez téléchargé l'application et que, malgré vos précautions, vous venez d'être testé positif, vous pouvez alerter l'ensemble des personnes utilisatrices de l'application avec qui vous avez été en contact rapproché dans les derniers jours et que vous avez peut-être contaminées. Vous leur permettez d'être prises en charge médicalement dans les meilleurs délais et d'éviter qu'elles contaminent à leur tour de nouvelles personnes.

L'application StopCovid est disponible sur Google Play Store et Apple Store.

Les données stockées sur le téléphone et sur le serveur sont automatiquement effacées après 14 jours. Conformément au règlement général sur la protection des données, vous pouvez supprimer les données stockées sur votre téléphone, sur le serveur et celles liées à l'activation de StopCovid.

UNE TÉLÉALARME pour un été serein



Comme chaque été, le Département propose une adhésion gratuite pour tout nouvel abonné au service de téléassistance Val'Ecoute. Explications.

Val'Ecoute contribue au maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap résidant dans le Val-de-Marne. Cette téléassistance permet aux abonnés d'entrer en relation directe avec un conseiller via une station d'écoute 24h/24. Avec l'arrivée des fortes chaleurs ou des congés des aidants familiaux, ce dispositif permet de sécuriser le maintien au domicile et de lutter contre l'isolement des plus fragiles. Aucune date limite pour l'inscription mais la gratuité ne s'applique que pour la période du 1^{er} juillet au 31 août. L'installation est gratuite, ensuite le coût de l'abonnement sera de 10€/mois avec éventuellement un remboursement total ou partiel des frais de fonctionnement de la part du CCAS, en fonction des ressources.

En savoir plus : CCAS de Saint-Maurice
- 01 45 18 80 53 - social@ville-saint-maurice.fr

MÉMOIRE DE confinement



Ce que vous vivez aujourd'hui fera l'Histoire de demain !

Afin de conserver une trace concrète de la période exceptionnelle que nous sommes en train de vivre, les Archives municipales organisent une collecte de témoignages sur le confinement et plus largement sur la lutte contre le Covid-19. Le confinement a été un moment particulier. Un événement que les historiens des générations futures étudieront avec minutie. Aussi, pour donner de la matière aux futurs chercheurs, **le service Archives-documentation de la Ville de Saint-Maurice fait appel aux Mauritiennes et Mauritiens, afin de pouvoir collecter des documents qui permettent de retracer la vie durant le confinement.**

Si vous possédez des documents (photographies, dessins, etc.) à verser, merci de contacter le service Archives-documentation :
01 45 18 80 74
archives@ville-saint-maurice.fr

RÉOUVERTURE DE LA Poste des Arcades



Depuis le 11 mai, La Poste organise le retour à la normale de ses activités avec une augmentation progressive des tournées des facteurs et la réouverture croissante des bureaux de poste.

La Poste de Saint-Maurice vous accueille à nouveau les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h.

Comment bien préparer ma venue en bureau de poste ?

- Venez avec votre propre stylo. C'est plus propre et plus facile.
- Port du masque recommandé.
- Nous vous invitons à garder une distance de sécurité d'un mètre entre 2 personnes.

Rendez-vous sur www.laposte.fr

La Poste incite les usagers à utiliser son site internet pour réaliser certaines opérations postales à distance et retrouver de nombreux conseils pour envoyer un colis depuis sa boîte aux lettres, envoyer une lettre recommandée 24h/24h 7j/7, en toute sécurité et avec la même valeur légale, ou imprimer des timbres à domicile, au même prix.

LES MÉDIATHÈQUES VOUS ACCUEILLENT à nouveau !

Elles vous ont manqué pendant le confinement, retrouvez dès maintenant vos médiathèques.

Mireille, Sandrine, Sylvie, Gwenaëlle, Dominique, Justine et Philippe sont heureux de vous accueillir à nouveau dans nos médiathèques.

DES CONSEILS DE LECTURE POUR VOS VACANCES

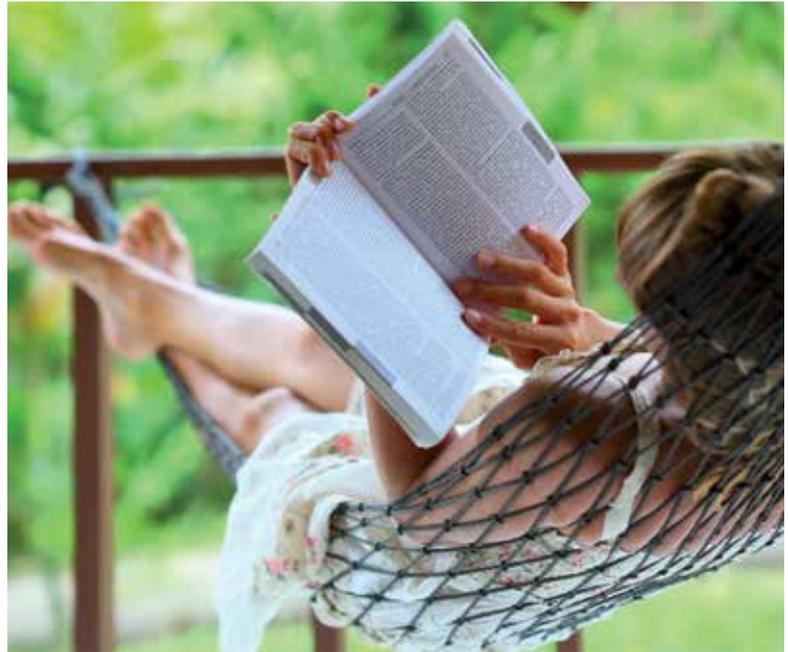
Chaque année depuis 15 ans, l'équipe des bibliothécaires édite un recueil de ses coups de cœur littéraires disponibles dans les médiathèques mauritiennes. Ce livret vous propose des résumés qui vous aideront à faire vos choix de livres pour les vacances. « Histoire de lire » est disponible en version papier dans les deux médiathèques et en numérique sur www.ville-saint-maurice.com ou <https://mediatheques.saint-maurice.fr/>.

DES HORAIRES ADAPTÉS POUR LES CONGÉS D'ÉTÉ

À partir du 7 juillet, vos médiathèques passent en horaires d'été. La médiathèque Delacroix vous accueille jusqu'au 29 août le mardi de 13h à 19h, le mercredi de 10h à 18h et le vendredi de 13h à 18h. La médiathèque Montgolfier sera ouverte jusqu'au 31 juillet le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 13h mais sera fermée en août.

UN TARIF DUO

Connaissez-vous le tarif duo ? **Deux adultes d'une même famille ou d'un même foyer peuvent souscrire à un abonnement «Duo adulte» qui offre le 2^e abonnement adulte à 1€!** Cette adhésion annuelle permet d'avoir accès à



l'ensemble des services (Internet, heure du conte, conférences...) et des collections des médiathèques (livres, revues, CD audios, DVD, livres lus).

Inscription auprès des médiathèques avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Tarif : 12€ + 1€ de plus pour le 2^e abonnement adulte.

UNE NAVETTE ENTRE LES DEUX BIBLIOTHÈQUES DE SAINT-MAURICE

La saviez-vous ? Ce sont les documents qui voyagent en fonction de vos besoins ! Vous pouvez rendre vos emprunts dans n'importe laquelle de nos deux structures et également faire venir vos documents dans celle

de votre choix.

DES MESURES SANITAIRES ENCORE EN PLACE

Pour l'instant, nous devons maintenir les précautions sanitaires en limitant l'accès à 12 personnes à la fois (5 à Montgolfier) et en rendant le port du masque obligatoire à partir de 11 ans. Le respect des gestes barrières et le lavage des mains sont obligatoires. Du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition à l'entrée. La salle informatique reste fermée au public. Une heure de lecture sur place est autorisée uniquement à Delacroix.

Merci de votre compréhension.

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

une agence au service de la population

Créée en mai 2016, Santé publique France est l'agence nationale de santé publique. Implanté au cœur de notre Ville, dans l'enceinte des Hôpitaux de Saint-Maurice, cet établissement public, rattaché au ministère de la Santé, est un acteur majeur dans la gestion de la crise du Covid-19.Focus.

LES MISSIONS DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Santé publique France a pour mission de protéger efficacement la santé des populations.

Une mission qui s'articule autour de trois axes majeurs : anticiper, comprendre et agir. En tant qu'agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a en charge :

- l'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- la veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- la promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- la préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires (réserve sanitaire) ;
- le lancement de l'alerte sanitaire.

Pour réaliser ses missions, l'agence s'appuie sur ses partenaires, et notamment les membres du réseau national de santé publique. En relation avec les acteurs de terrain, qu'elle contribue à animer et coordonner, l'agence



Château de Vacassy : actuellement le siège de l'agence nationale de Santé publique France. Construit en 1889 par l'architecte Trouillet suite au don du banquier Jean-Joseph Vacassy afin de créer un asile pour les convalescents.

produit une expertise scientifique indépendante sur laquelle elle fonde sa démarche de programmation, planifie ses interventions, arbitre ses moyens. Cette connaissance, toujours actualisée, est mise à disposition des autorités compétentes pour éclairer les politiques de santé, préserver et promouvoir la santé.

GESTION DE LA CRISE DU COVID-19

Depuis l'émergence du Covid-19, tous les agents de Santé publique France sont mobilisés

et la complémentarité de leurs métiers s'exprime pleinement au service de la population.

Leur action consiste à surveiller et comprendre la dynamique de cette épidémie, anticiper les différents scénarios et mettre en place des actions pour prévenir et limiter la transmission de ce virus sur le territoire national. La réserve sanitaire est aussi fortement mobilisée depuis le début de cette crise.

Les connaissances sur les caractéristiques du Covid-19 évoluant très rapidement jour



après jour, la mobilisation est en totale coordination avec les instances françaises (Ministère des Solidarités et de la Santé, Agences régionales de santé...) et internationales (Organisation mondiale de la santé, Centre européen de contrôle et de prévention des maladies).

Un centre opérationnel pour gérer l'épidémie de Covid-19

Dès le 13 janvier 2020, Santé publique France s'est organisée pour surveiller et répondre à l'épidémie de Covid-19. Le centre de crise, dit centre opérationnel, a ouvert pour

accueillir l'ensemble des agents issus de plusieurs directions amenées à travailler de manière transversale. Ce centre occupe actuellement 10 salles de travail permettant d'accueillir les différentes composantes de la réponse à cette crise sanitaire : coordination de la réponse, avis et expertise, système de surveillance (suivi épidémiologique), communication et outils de prévention, mobilisation de la réserve sanitaire, gestion des stocks stratégiques de l'établissement pharmaceutique et services support.

Un dispositif de surveillance pour suivre l'évolution de l'épidémie, mesurer son impact et préconiser les mesures nécessaires

Dès le début de la crise sanitaire, Santé publique France a mis en place un dispositif de surveillance qui a évolué au fur et à mesure des différentes phases de l'épidémie. Les données issues de cette surveillance sont regroupées dans un bilan épidémiologique quotidien. Ce dernier est transmis au centre de crise du Ministère des Solidarités et de la Santé et permet d'actualiser chaque jour les chiffres sur le site internet (dashboard regroupant les chiffres clés Monde, Europe et France ainsi que les indicateurs de suivi de l'épidémie par région, département, sexe et classe d'âge via la plateforme Géodes). En complément, un point épidémiologique national détaillé avec les données de surveillance issues

des partenaires, est réalisé et mis en ligne chaque semaine ainsi que des points épidémiologiques régionaux.

QUELQUES CHIFFRES

- 904 bulletins et points épidémiologiques régionaux
- 657 agents au 31 décembre 2019
- 86 rapports et synthèses
- 20 sites internet de prévention
- 3 672 réservistes engagés
- Plus de 8 000 journées de mission (jours/homme) dans le cadre de la Réserve sanitaire dédiées à la lutte contre le Covid-19
- 195 millions d'euros de budget de fonctionnement



ADRESSE

Santé publique France
12 rue du Val d'Osne dans l'enceinte des Hôpitaux de Saint-Maurice
Tél. : 01 41 79 67 00



Plus d'infos :

www.santepubliquefrance.fr

PAROLES DE CONFINÉS

L'épidémie de coronavirus ne laisse personne indifférent. Elle préoccupe et touche de près ou de loin tout le monde. Pendant le confinement, notre quotidien a été chamboulé. Le Saint-Maurice info a recueilli les témoignages de Mauritiens qui ont vécu, chacun à leur manière, cette crise sanitaire inédite.



LUCILE, ÉTUDIANTE

J'ai plutôt bien vécu le confinement malgré mes appréhensions car, en temps normal, je passe très peu de temps à la maison. Cela a été l'occasion pour moi de passer de bons moments avec ma mère et ma sœur.

J'ai dû organiser mes journées par rapport à mes cours en ligne et j'ai passé mes examens de fin d'année via Internet. J'ai commencé mon stage en télétravail, expérience particulière du fait que je n'ai toujours pas rencontré mon équipe dans la vraie vie. En plus des cours et des examens, j'ai redécouvert des activités que je n'avais plus eu le temps de pratiquer en période ordinaire comme la sculpture et le piano. J'ai gardé le contact avec toute ma famille et mes amis via les appels, les messages et les vidéos, en particulier pour fêter les anniversaires. Je suis contente du retour à la normalité. Le déconfinement fait du bien, même si je me rends compte que, finalement, j'aime aussi rester à la maison.



MICHEL, RETRAITÉ

J'ai plutôt bien vécu le confinement. En tant que retraité, je n'ai pas beaucoup changé ma façon de vivre même si, bien évidemment, je sortais beaucoup moins. Je suis resté à Saint-Maurice, je m'y sentais en sécurité, la gestion de la crise par la Ville m'a rassuré.

J'ai pu maintenir le contact avec mes proches grâce au téléphone, avec de nombreux appels vidéo sur mon portable et bien sûr internet, je suis âgé mais très au fait des nouvelles technologies !

Maintenant, en revanche, je vis le déconfinement avec un peu d'angoisse tout de même, le comportement irresponsable de certaines personnes m'inquiète et me fâche. Il faut rester prudents, nous ne sommes pas sortis de cette pandémie...



ÉMELINE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET INFIRMIÈRE

Le confinement a été un peu compliqué pour moi, n'étant pas habituée à rester enfermée, et surtout à ne pas voir mes proches. Mais il était nécessaire d'autant plus que j'étais au contact de personnes atteintes du Covid-19. D'ailleurs, le fait d'avoir travaillé m'a tout de même permis de mieux passer ce confinement, car je me suis sentie utile.

Pour une question d'organisation au sein de la clinique où je travaille, j'ai dû prendre un poste de nuit et réorganiser ma vie personnelle. J'ai également dû acquérir certains réflexes, comme le port de la surblouse, des gants et de la visière systématiquement à chaque soin, et m'habituer à porter un masque en permanence.

Le déconfinement m'a permis de revoir progressivement quelques proches et je dois bien avouer que cela m'a fait plaisir et remonté le moral. Cependant, j'espère sincèrement que nous n'assisterons pas à une seconde vague, et pour cela je pense que chacun d'entre nous doit rester prudent.

DON DU SANG



Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19, l'Établissement Français du Sang rappelle que les collectes doivent absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales.

L'Établissement Français du Sang a besoin de 10 000 dons par jour pour répondre aux besoins des patients.

Les produits sanguins ayant une durée de vie limitée, il est important que les donneurs se mobilisent régulièrement. Un don de sang ne prend que 45 minutes et peut sauver des vies. N'attendez plus, donnez !

QUAND ET OÙ DONNER SON SANG ?

Judi 18 juin de 14h à 19h
à l'espace sportif « le Verseau »,
30 bis rue du Maréchal Leclerc.

À QUELLES CONDITIONS ?

Le don de sang est un acte généreux et solidaire. Néanmoins, il doit respecter certaines règles qui garantissent la sécurité du donneur comme celle du receveur. Pour pouvoir donner son sang, il faut :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don)
- Être reconnu(e) apte au don
- Peser au moins 50 kg
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant

(si vous êtes un nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué)

- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater avant et après le don.

Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours (sauf détartrage : 1 jour)
- Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale de 7 jours à 4 mois.

SUIS-JE ÉLIGIBLE AU DON DU SANG ?

Testez directement en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner

COMBIEN DE FOIS PAR AN PEUT-ON DONNER ?

4 fois pour une femme et 6 fois pour un homme.

DES DONS DU SANG EN TOUTE SÉCURITÉ

Des mesures barrières seront mises en place afin de limiter les risques de transmission du coronavirus

- Respect de la distanciation
- Gestion des flux à l'entrée
- Mise en place de mesures d'hygiène renforcées pour les donneurs
- Port du masque obligatoire
- Mesures de protection pour l'équipe de collecte.

Plus d'infos : <https://dondesang>.

FÊTE DES MÈRES

La réception de la fête des Mères ne sera pas possible cette année en raison de la pandémie de Covid-19. La municipalité souhaite quand même célébrer les mamans et les mamies en leur offrant une surprise par voie postale.

Coupon à renvoyer en Mairie (55 rue du Maréchal Leclerc) avant le **22 juin**, accompagné de la photocopie de votre livret de famille. Disponible également en téléchargement sur le site de la Ville.

Maman de moins de 65 ans (élevant seule 2 enfants, ou ayant 3 enfants et plus)

Nom : _____

Prénom : _____

Nombre d'enfants : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Maman de plus de 65 ans

Nom : _____

Prénom : _____

Nombre d'enfants : _____

Adresse : _____

Tél : _____



PORTRAIT

BENOÎT LAGANE

*Journaliste,
chroniqueur
et papa*

Ce mois-ci nous vous présentons un Mauricien que vous devez déjà connaître !



Chroniqueur sur France Inter et pour Télématin sur France 2, journaliste spécialisé en séries et artiste de one-man show, Benoît Lagane est aussi un membre actif de notre vie associative. Rencontre.

Habitant du Plateau depuis 18 ans, Benoît Lagane est très investi dans la vie de la commune. Un des membres fondateurs de l'association de parents d'élèves *La Page Blanche*, dont il est toujours vice-président, il participe aussi aux commissions pour la renaissance du cinéma Capitole, en particulier pour le jeune public.

Animateur et reporter à Radio France, il a produit pour France Culture plusieurs grandes séries documentaires ra-

diophoniques sur l'histoire de la télévision. Rédacteur en chef adjoint du magazine culturel *Le Nouveau Rendez-Vous*, diffusé du lundi au jeudi de 22h à minuit sur France Inter, auteur d'un programme court pour France Bleu, *Télé, mon histoire*, il est aussi un des membres fondateurs de l'Association Française des Critiques de Séries.

Depuis 2015, Benoît Lagane monte sur scène avec un spectacle autour des séries et du rapport intime que nous entretenons avec la télévision. La série est une culture populaire, non pas pour son accès facile, mais parce qu'elle est partagée par le plus grand nombre, elle unit les gens. Chacun peut trouver une série qui lui correspond. C'est comme

un rendez-vous avec un ami. Entre stand up et conférence, ce récit tendre et ironique, *Le Conteur Cathodique*, est une pièce au départ soutenue par la compagnie Lieu-Dit, elle-même basée à Saint-Maurice. À ne pas manquer en fin d'année au Théâtre du Val d'Osne si la situation sanitaire le permet.

Retrouvez Benoît sur France Inter, chaque samedi à 20h dans l'émission *Une Heure En Séries*, tous les vendredis avec Faim de séries dans le 5/7 et sur France 2 chaque semaine dans Télématin.

Twitter : @benoitlagane

Facebook : Conteur Cathodique Benoît Lagane

La série est la forme artistique qui correspond le mieux à d'où je viens et à celui que je suis devenu. Comme le conte, elle arrive dans notre salon et nous ouvre les portes d'un monde extraordinaire.

14/06

Pharmacie VBR
10 place Montgolfier
à Saint-Maurice
01 48 86 51 60

21/06

**Pharmacie des deux
communes**
46 avenue de Lattre de
Tassigny
à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

28/06

**Pharmacie Nguyen
Quach**
14 rue Victor Hugo
à Charenton
01 43 76 62 32

05/07

Pharmacie du Plateau
52 rue Gabrielle
à Charenton
01 43 68 06 61

12/07

**Grande Pharmacie de
Saint-Maurice**
7 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

**PHAR
MACIES**

URGENCES MÉDICALES

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h. 14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

Naissances

Yzé NAVARRO COUTURIER – Leana HABABOU – Avril ANNA RABOUAN – Mennad AMER – Noa HABABOU – Lise LEBLANC – Adam FAWAZ – Iris MESLOUB – Sacha NUGUES – Erwan ANGELOT – Ismaël LAIDI MESCHIN – David ATTAL – Gaël DEBOUTIÈRE – Gabriel BELICHA – Zoé THELOT – Jahid Do SAINT-VILLE – Ayden MOUYOKI – Valentin PONCIN – Jhailine CHARLERY – Janna BELHOCINE – Axel BRUN – Elya JOURNO – William KLICH – Adèle JOLY – Milan BONNEFOUS – Sohan HAUTCOEUR – Philippe QUARRE DE BOIRY – Liora BENDAVID OUYOUSSEF – Odaya et Elia TOUITOU ZIRI – Lilya SELMI – Léora MSIHID dit BLUM – Ava ZEKRI – Léna RUINEAU – Hugo MARGALL – Zaid REHMAN – Zoé DESCHAMPS – Olivier RAZAFINDRAINIBE – Chloé BITTON – Abigaël LAMONNIER – Adam FILOMIN – Chloé KURKOWSKI.

Décès

Marie SALOMON veuve CORNAVIN – Claude BRUNET – Katia POQUEREAU – Catherine THOLLON épouse MAGIER – Marie Thérèse HERPE veuve COSTE – Jean CARROUÉE – Michel MATESCO – Jack TROTET – Simone CUENOT veuve GAUJOUR – Andrée

POUCHAIN veuve GAONACH – Geneviève DUMUR née MESNIL – Jeannine ABOAB veuve BLANCHARD – Didier DELCLOS – Nadjib CHEKIRI – Jean-Pierre MOINE – Claude MATHIEU – Jean-Claude MINJON – Marie-Louise CARVALHO EVORA – Antoinette VIJAIN veuve CORDACCIONI – Michel JACQUIN – Monique QUERVILLE épouse LAMBERT – Marie-Jeanne PLATONI veuve DESCHAMPS – Maria SARKISSIAN veuve OSKANIAN – Régina LEBIGRE née DODU – Léone ROGUET veuve ROUSSELY – Marie-Jeanne REFFRAY veuve JEAN – Simon-Paul HAYAT – Pablo HORNUNG – Marie-Claude OMAN épouse LIMA ANDRADE – Denise GAULON veuve MORIAMÉ – Jean-Pierre BELLENCONTRE – Michel BENOIST – Colette LEROY – Colette DUPARC née LECLERC – Nicole LEGALOIS née ZMIEFF – René FINIX – Nicole COTTIN née FOUCAULT – Hanna BELILTY veuve LINDECKER – Michel DABOUT – Bernard MARTIN – Pierre DAUPHIN – Jacques SOULAGER – Edouard TAILLEFOND – Thierry LECLERC – Francis BERTRAND – Pierrette BATHORE – Jean NEVIÈRE – Marie-Ange MAYER – Thierry LECLERC – Marcelle CARANDI veuve PAULIN – Laurette CLÉMENT divorcée BIGO.

Mariage

Jean-Philippe CHENICLET et Marie-Andrée SERVANT.

PACS

Pierre-François VERBECQUE et Gaëlle WARNIER – Sébastien CVETOJEVIC et Delphine GUILHOU.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne

**Protégeons-nous,
protégeons
les autres**

**Continuons d'appliquer les gestes barrières
et sortons masqués !**